

Quelques principes

La synergie entre la prévention sociale et la prévention éducative. Notre souci de recevoir les jeunes et les familles dans un cadre clair où la place de chacun est respectée dans le respect des générations. Notre volonté d'affirmer que la transmission se fait des adultes vers les enfants et que les adultes ont la responsabilité de guider et d'assurer l'avenir des enfants et des adolescents.

Une citation de référence

« Pour grandir, l'enfant a besoin de sécurité et d'adultes porteurs d'un projet d'avenir pour lui. Seuls des liens stables et protecteurs lui assurent un sentiment de sécurité et de confiance lui permettant de se construire progressivement »

Maurice Berger et Emmanuelle Bonneville dans «Protection de l'enfance: l'enfant oublié»

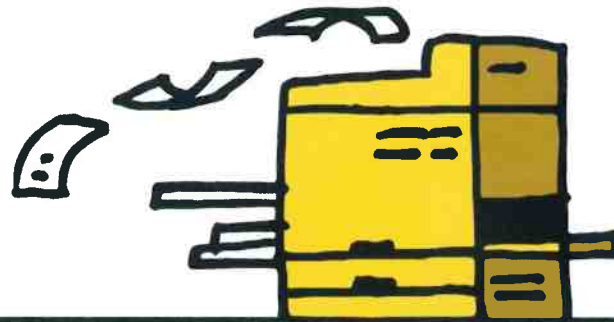
www.yapaka.be

inser**action**.be

AMO / Un service d'inser'action asbl

inser'**action**

Service d'action
en Milieu Ouvert



Public

Parents, Enfants et jeunes de 0 à 22 ans.

Permanence psychosociale (Prévention éducative)

Accueil des parents, des enfants et des jeunes autour des questions liées à la scolarité, l'éducation, la délinquance, la vie en famille, les loisirs des enfants et la législation.

Type de travail

Nous réalisons un travail d'écoute et de valorisation, une orientation, un accompagnement individuel, une mise en œuvre d'outils de médiation entre le jeune, sa famille et ses familiers ainsi qu'un soutien à celle-ci dans l'exercice de ses responsabilités parentales, des actions collectives en vue d'initier et de renforcer des liens de confiance entre les bénéficiaires et le service ainsi que de faciliter l'émergence de la parole des jeunes.

Zone d'intervention

Saint-Josse-Ten-Noode– non exclusif.

Références légales

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 05 décembre 2018 relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'actions en milieu ouvert. Décret du 18 janvier 2018 portant le Code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse.

Activités collectives et éducatives (Prévention éducative et sociale)

Nous développons des actions collectives avec les jeunes en interaction avec leur milieu de vie, des actions collectives de prévention et de sensibilisation au bénéfice des jeunes et de leur famille, nous relayons l'expression des jeunes et de leur famille, leurs besoins et leurs difficultés auprès des instances sociales, administratives et politiques et nous les interpellons si nécessaire.

Activités éducatives de 4 à 22 ans

Activités éducatives, créatives, sportives, soutien scolaire tous les jours de la semaine et le samedi.

Projets

Camps, festivals de théâtre, compétitions de natation, journées familiales,... Détails sur www.inseraction.be

Permanence psychosociale et siège administratif

Rue Saint-François, 48
1210 Bruxelles
Tel : 02/218.58.41
info@inseraction.be

Activités collectives et éducatives

Rue Saint-François, 10
1210 Bruxelles
Tel : 02/218.58.41
info@inseraction.be
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h30
le samedi de 13h30 à 18h30

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Commission communautaire française, de la Commune de Saint-Josse-Ten-Noode, de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, d'United Fund for Belgium et d'Actiris .

